



QUAND LA SÉCU JOUE AUX ÉCONOMIES SUR LE DOS DES AGENTS

1. DES DURÉES D'ARRÊT RÉDUITES : LA SANTÉ DES AGENTS EN LIGNE DE MIRE ?

Fini le temps où un arrêt maladie correspondait à la durée nécessaire pour se soigner. Désormais, c'est **30 jours max pour le premier arrêt, 60 jours en cas de renouvellement**. Et si votre médecin estime que vous avez besoin de plus de temps ? Il faudra **justifier, argumenter, presque plaider** pour obtenir une prolongation.

Pourquoi une telle mesure ? Officiellement, pour maîtriser les dépenses. Officieusement, pour **faire pression sur les agents**, les inciter à revenir plus vite, quitte à **risquer leur santé** ou celle de leurs collègues. Parce qu'un agent qui reprend trop tôt, c'est un agent **moins productif, plus fragile, et potentiellement contagieux** pour toute une équipe.

Conséquence directe :

- **Des retours précoces**, avec le risque de **rechutes, d'arrêts en cascade**, ou pire, de **burn-out** pour ceux qui forcent sur leur santé.
- Une pression accrue sur les médecins, sommés de jouer les arbitres entre la santé de leurs patients et les exigences de l'administration.
- Un climat de défiance : « *Prouvez que vous êtes malade* » devient le nouveau mantra. La présomption d'honnêteté, c'est fini.

2. LES AGENTS TERRITORIAUX : DES VARIABLES D'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE ?

Cette réforme, c'est l'État qui serre la vis sur le dos des collectivités... et donc des agents. Pourtant, qui paiera le prix fort ?

- Les petits agents, ceux qui n'ont pas les moyens de se battre pour faire valoir leurs droits.
- Les précaires, les contractuels, ceux qui n'osent déjà pas prendre un arrêt par peur de perdre leur poste.
- Les malades chroniques, les personnes en convalescence, ceux dont la guérison ne se calme pas sur un calendrier administratif.



Et les RH dans tout ça ?

Elles vont devoir gérer la pénurie de remplaçants, les tensions dans les services, et surtout, assumer la responsabilité d'un système qui pousse les agents à revenir avant d'être guéri.

Résultat :

- Plus de stress, plus de pression, plus de risques pour la santé.
- Moins de temps pour se soigner, plus de risques de complications.
- Une usine à gaz administrative : chaque arrêt deviendra un parcours du combattant, chaque prolongation une négociation.

3. UNE RÉFORME QUI IGNORE LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Dans les collectivités, on sait bien que les arrêts maladie ne sont **pas des vacances**. Ce sont souvent des signaux d'alerte : conditions de travail dégradées, charge mentale insupportable, manque de moyens.

Au lieu de s'attaquer aux causes (surcharge, manque de personnel, pénibilité), on préfère limiter les conséquences.

Une logique court-termiste et dangereuse :

- On **économise sur les arrêts**, mais on paiera plus cher en absentéisme répété, en turn-over, en désengagement.
- On **fragilise les agents**, mais on affaiblit aussi la qualité du service public.

Et les dérogations, alors ? Oui, elles existent. Mais dans les faits, qui osera demander une prolongation quand chaque jour supplémentaire sera suspect ? Qui prendra le risque de se faire taxer de « profiteur » ?



4. QUE FAIRE FACE À CETTE RÉFORME ? SE DÉFENDRE, S'ORGANISER, RÉSISTER

Cette mesure n'est pas une fatalité. **Les agents ont des droits, et ils doivent les faire valoir.**

- **Exigez un suivi médical rigoureux** : si votre médecin estime que vous avez besoin de plus de temps, **ne vous laissez pas intimider.**
- **Documentez tous** : certificats, comptes-rendus, échanges avec la médecine du travail. **Un dossier solide, c'est votre meilleure arme.**
- **Parlez-en entre collègues, syndiquez-vous FO** : la force, c'est le collectif. **Isolés, on est vulnérables. Organisés, on est plus forts.**
- **Faites remonter les dysfonctionnements** : si cette réforme aggrave les conditions de travail, **il faut le dire, le crier, le faire savoir.**

Les syndicats FO doivent se mobiliser pour :

- **Dénoncer les effets pervers** de cette réforme.
- **Exiger des garanties** : pas de sanction pour les agents en arrêt justifié, pas de pression pour un retour prématuré.
- **Réclamer des moyens** : plus de prévention, plus de médecine du travail, plus de considération pour ceux qui se donnent au quotidien.

CONCLUSION : UNE RÉFORME INIQUE, MAIS PAS INÉLUCTABLE

Cette mesure, c'est un nouveau coup porté au service public et à ceux qui le font vivre. Une logique comptable et méfiante, qui oublie que derrière chaque arrêt maladie, il y a un humain, une histoire, une santé à préserver.

Les agents territoriaux ne sont pas des fraudeurs en puissance. Ils sont le cœur battant des collectivités, ceux qui, chaque jour, font tourner les écoles, les crèches, les mairies, les hôpitaux.

Alors oui, cette réforme inquiète. Oui, elle est indigne. Mais non, elle ne passera pas sans résistance.